

Réf: Dossier 260913

Avis de constitution

SOCIETE « MAEL SERVICE CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ATTIE, Lot C, Ilot 343B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAEL SERVICE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ATTIE, Lot C, Ilot 343B

Dirigeant(s) M CAMARA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11820 du 26/10/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76606/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

